



La lettre d'ENSEMBLE!

<https://www.ensemble-mouvement.com>

Avec la Ligue des Droits de l'Homme

Toujours plus loin, c'est la devise de Darmanin. Après avoir demandé la dissolution des Soulèvements de la Terre, il menace la Ligue des Droits de l'Homme (LDH) de lui couper les subventions publiques.

La LDH, fondée lors de l'Affaire Dreyfus, est du côté de celles et ceux qui luttent pour la justice, aux côtés des sans droits. Elle fut aussi à l'initiative du rassemblement antifasciste qui devait mener à la victoire du Front Populaire. L'extrême droite ne le lui a pas pardonné, les miliciens assassinant son président Victor Basch en 1944.

C'est dans cette lignée réactionnaire que se situe maintenant le Ministre de l'Intérieur. On comprend pourquoi. Les observateur/trices de la LDH dénoncent le comportement d'une police dressée à la violence contre le mouvement social. C'est la LDH qui a dévoilé le scandaleux blocage des secours par la police à Sainte Soline.

Darmanin veut se débarrasser de la LDH, débarrassons-nous de lui. Et d'abord signons la pétition de soutien à la Ligue des Droits de l'Homme.

<https://ensemble-mouvement.com/ldh-pour-les-libertes-et-la->

Contre Macron, autocrate dangereux, Une insurrection démocratique s'impose !

Sommes-nous encore en démocratie ? C'est la question que se posent des millions de personnes après la décision du Conseil Constitutionnel. Et après la précipitation insupportable du Président de la République pour promulguer une loi d'injustice. A la population mobilisée (90% de la population active rejette sa loi) Macron proclame : j'ai le pouvoir, vous n'êtes rien.

Mais c'est une révolte qu'il est en train de déclencher. « *Qu'ils viennent me chercher chez moi* » avait fanfaronné Macron en 2018. Cette phrase est devenue la chanson de toutes les manifestations : « *On vient te chercher !* ».

Le Conseil (In)constitutionnel a déclenché un précédent grave en autorisant toutes les ficelles brutales de la 5^{ème} République. Notamment ce qui est appelé le parlementarisme « *rationalisé* », c'est-à-dire limité, entravé, bloqué. Il aurait pu encourager une nouvelle délibération parlementaire (article 10 de la Constitution). Au contraire, il approuve un contournement du pouvoir législatif à l'aide d'une accélération injustifiée des procédures. Ce Conseil affiche la primauté absolue de l'exécutif, qui est la marque tyrannique de la 5^{ème} République. Comme si l'expression de la démocratie sociale et populaire était négligeable. Comme si la parole unie de la totalité des syndicats ne comptait pas. Pour Macron seul compte son rapport direct des individus sans pouvoir d'agir.

Il y a un grand danger ! D'ailleurs le Rassemblement national, parti fasciste antidémocratique, accepte la décision du Conseil inconstitutionnel. Car s'il arrivait au pouvoir, il saurait s'en servir. Macron joue avec le feu.

Pour le boycott de la parole élyséenne !

Les syndicats ont mille fois raison de refuser de rencontrer Macron s'il ne retire pas sa loi. Ce pouvoir veut réduire le syndicalisme à l'obéissance.

Macon parle d'apaisement ? Il n'y aura pas de paix sans retrait de sa loi des 64 ans.

Parler du travail ? Que Macron rétablisse les CHSCT qu'il a détruit par ordonnance en 2017 ! Qu'il redonne des droits aux délégué-es du personnel (DP) rayés d'un trait de plume !

Exigeons des réunions dans tous les lieux de travail pour déterminer les besoins d'emplois et la transition écologique avec la RTT.

Chaque semaine des mobilisations peuvent rebondir avec des blocages, des occupations.

Préparons un immense Premier mai avec des millions dans la rue. Exigeons un référendum !

Finissons -en avec la 5^{ème} République et ouvrons un processus constituant pour la remplacer par une VI^{ème} république sociale, démocratique et autogérée, écologique, féministe !

Des nouvelles du palais de l'Élysée : Macron reconnaît que les Français, « à l'évidence », « *n'acceptent pas* » sa loi. Le monarque est seul face au peuple ! Une insulte de plus : il veut qu'on adore son récent discours foireux sur « l'indépendance » par « l'effort » sur les retraites. Il refuse les impôts aux riches, mais impose un impôt sur la durée du travail tout en disant : je veux changer le travail ! Avec des primes, pas des salaires ! Il se donne 100 jours pour « apaiser ». **La voie est tracée : 100 jours pour le faire trébucher.**

Agression à la mosquée Al-Aqsa à Jérusalem :

Israël et la politique du pire !

Une fois de plus, le gouvernement israélien joue avec le feu; les colons soufflent sur les braises sous la protection de la police, et Jérusalem est à nouveau le théâtre de violences extrêmes à l'encontre des Palestiniens.

Des scènes d'une grande violence se sont déroulées la nuit du 4 au 5 avril à Jérusalem-Est occupée. En plein mois de Ramadan, la police a pris d'assaut la mosquée Al-Aqsa (3ème lieu saint de l'islam) où priaient alors des milliers de fidèles palestiniens.

L'assaut s'est déroulé sous une pluie de bombes lacrymogènes, en utilisant des balles réelles recouvertes de caoutchouc et des grenades assourdissantes. Ils ont ensuite brutalement agressé les personnes qui procédaient à une veillée religieuse et en ont arrêté plus de 400 dans la soirée.

Comme régulièrement lors des raids israéliens, les secours et les soignants ont été bloqués.

Cet assaut a été répété dans la matinée du 5 avril et a conduit à de nouvelles agressions, d'autres dizaines de blessés et une centaine d'arrestations. Contrairement à la veille, où l'assaut n'avait été mené que par des policiers, des colons extrémistes ont profité du chaos pour commettre des exactions contre la population palestinienne. Un colon a notamment tiré à balles réelles sur un enfant dans la vieille ville de Jérusalem-Est occupée.

Ces violences, si dramatiquement ordinaires, sont évidemment le résultat d'une politique israélienne dictée par un gouvernement raciste, soumis aux intérêts et aux exigences des colons les plus fanatiques. A l'approche des fêtes de Pessa'h (la Pâques juive) qui a démarré le soir du 5 avril et qui dure une semaine, les organisations extrémistes de colons appellent à organiser des démonstrations de force sur l'Esplanade des mosquées. La réponse apportée par les autorités israéliennes, qui occupent les quartiers Est de Jérusalem, est donc d'empêcher au maximum la présence de Palestiniens dans les quar-



tiers arabes de la ville et de vider les lieux de culte musulman de leurs fidèles.

Une ligne rouge pour les musulmans: "Al-Aqsa est aux Palestiniens et à tous les arabes et musulmans, et son attaque est une étincelle pour la révolution contre l'occupation"

Outre cette agression intolérable, la gravité de cet événement tient aussi au fait que le Haram ech -Charif ("Mont du Temple" pour les juifs) où se situe la mosquée Al-Aqsa est sous protection de la Jordanie en vertu d'un accord de *statu quo* en vigueur depuis la guerre de 1967, qui interdit aux chrétiens et juifs de prier sur l'Esplanade. En intervenant violemment dans ce lieu hautement symbolique, Israël s'en prend à l'ensemble des musulmans et déstabilise ainsi ses relations avec les Etats de la région. Les capitales occidentales s'en inquiètent, et les condamnations internationales se multiplient.

Alors que le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, s'est dit « choqué et consterné » par les « violences et coups » des forces de sécurité israéliennes, la "courageuse" diplomatie française par la voix de Macron a réagi en appelant Israéliens et Palestiniens à ne pas « alimenter l'engrenage de la violence » !

Décidément, la politique française au Moyen-Orient s'écrit à Tel Aviv.

Philippe Jeannin, E! 01

Jacques GAILLOT (1935-2023), un des nôtres

Un évêque s'en est allé et nous ressentons une grande perte. Car cet évêque était aussi un militant de toutes les causes : les sans-logis, on le sait, dont il soutint les actions, y compris illégales, mais légitimes. Mais aussi les sans-papiers, mais aussi le peuple palestinien, mais aussi tant d'autres...

Jacques Gaillot défendait également les droits des homosexuels et soutenait les combats féministes. Il avait en horreur l'extrême droite et son rejet de l'autre. Lorsque son compagnon de combat, l'abbé Pierre, dériva vers le négationnisme, il s'en distingua sans hésitation.

Ses prises de position enchantaient la gauche, mais évidemment elles furent détestées par les courants réactionnaires au sein de l'Eglise. Ils obtinrent son renvoi de l'évêché d'Evreux, ce qui suscita une forte mobilisation en sa faveur.

Celui qui croyait au ciel ressentait avant tout dans la nécessité d'être aux côtés de celles et ceux qui en ont le plus besoin, qu'ils et elles croient ou pas. **En ce sens, il était pleinement des nôtres.**

Ukraine : l'Holodomor et nous

Le mardi 28 mars l'Assemblée nationale, à la suite de nombreux États et institutions internationales, a adopté à la quasi-unanimité, une résolution portant « reconnaissance et condamnation de la grande famine de 1932-1933, connue sous le nom d'Holodomor, comme génocide ».

Les « insoumis » et les communistes n'ont pas voté cette résolution. Les uns, arguant qu'il y avait des doutes sur le fait de savoir « s'il s'agissait d'exterminer le peuple ukrainien en tant que tel » (Bastien Lachaud) et donc sur le caractère génocidaire des événements, ont refusé de prendre part au vote. Les autres, disant « refuser de contribuer à la politisation des enjeux de mémoire et d'histoire » (Jean-Paul Lecocq), ont voté contre.

L'Holodomor qui signifie « famine » ou « mort par la faim », désigne la grande famine qui s'est abattue sur l'Ukraine. Il est considéré en Ukraine comme un génocide et commémoré comme tel le dernier week-end de novembre : drapeaux en berne, pays figé dans le silence le samedi à 14h, ailleurs dans le monde bougies aux fenêtres...

La collectivisation forcée prend place dans une rupture radicale avec la NEP instaurée par les bolcheviks au sortir du « communisme de guerre », une libéralisation de l'économie entre 1922 et 1927 qui avait permis un redressement spectaculaire. Staline, qui a défait les oppositions, impose à partir 1930 ce qui fut appelé le « Grand tournant » : mise en œuvre du 1^{er} plan quinquennal (adopté dès 1928) et surtout – le premier en date des crimes du stalinisme – collectivisation forcée de l'agriculture dont on attendait qu'elle finance l'industrialisation grâce aux exportations.

Dans un contexte de résistance de la paysannerie qui cache les grains, se révolte et entame un exode vers les villes, le régime, malgré des reculs provisoires et des aides dérisoires dans le contexte, persiste dans une répression de masse et poursuit les exportations. Retour aux réquisitions armées, confiscation de tous les stocks, même des semences, déportations, exécutions, ce qui aboutit à un début de famine dès l'été 1932 et à une famine généralisée dans l'hiver 1932-1933. Elle sévit surtout en Ukraine, dans le Kouban et au Kazakhstan. Avec comme résultat des millions de morts sur l'ensemble de l'URSS dont environ 3,5 millions pour la seule Ukraine.

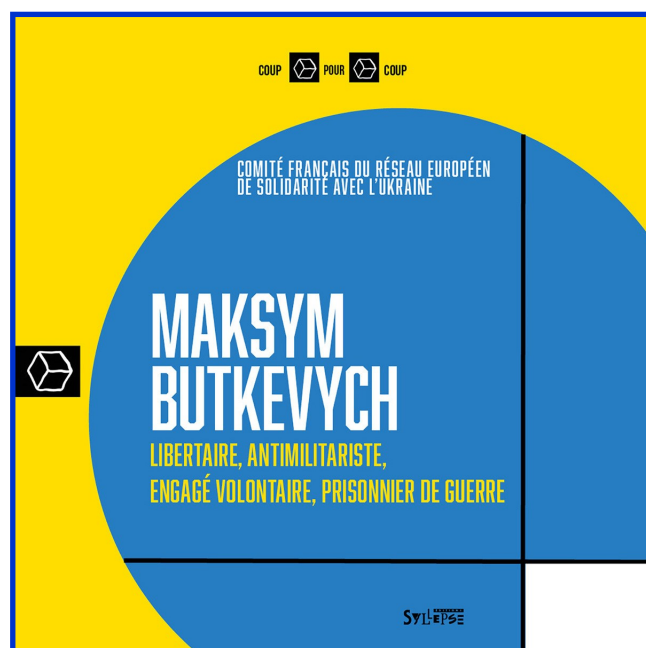
Si l'unanimité est de mise sur les origines et les conséquences désastreuses de la collectivisation forcée, ainsi que sur la responsabilité de Staline - les décisions sont prises par lui et ses représentants en Ukraine - la qualification de ce crime comme génocide fait débat. Certains nient qu'il y ait eu une intentionnalité particulière visant l'Ukraine. Mais le fait que Staline envisage le plus souvent dans ses courriers à la fois la résistance paysanne et la question nationale milite pourtant en faveur d'une telle interprétation. De même que la violente répression contre les élites culturelles ukrainiennes et, sur le plan culturel, le coup d'arrêt mis à la diffusion de la langue ukrainienne.

Au-delà de ces éventuels désaccords, l'essentiel est ailleurs. L'Holodomor est non seulement un enjeu de mémoire et un enjeu d'histoire, mais aussi, dans le contexte de la guerre en Ukraine, un enjeu politique auquel le vote de l'Assemblée nationale ne saurait échapper.

Les députés LFI au Parlement européen ayant voté, une résolution portant reconnaissance de l'Holodomor comme génocide, ce dont nous nous félicitons, pourquoi les députés LFI à l'Assemblée nationale n'ont-ils pas fait de même, surtout dans le contexte de la guerre d'agression que subit le peuple ukrainien, plutôt que se réfugier dans un peu courageux « ne prend pas part au vote » ou, pire, un vote contre comme leurs collègues communistes ?



« Pas encore membre de la coopérative Alors inscris-toi immédiatement ! »



Dès cette semaine, aux Editions Syllepse, 5 euros

19 avril 1943 : le Ghetto de Varsovie se révolte



Il y a 80 ans, éclatait une révolte qui ne changea pas le cours de la guerre, mais qui demeure un symbole de la résistance au nazisme. Lorsque les nazis voulurent liquider le ghetto, ils se heurtèrent à la résistance inattendue de quelques centaines de jeunes Juif/ves de tous les courants de la gauche, rassemblés dans l'Organisation Juive de Combat. Durant trois semaines, ils et elles tinrent tête aux nazis avant de succomber.

Leur combat, clairement situé dans une perspective socialiste et internationaliste, demeure d'une grande actualité, à l'heure où les extrêmes droites menacent, à l'heure où les divers racismes, dont l'antisémitisme, continuent de tuer.

Le 16 avril, ENSEMBLE ! était présent à la commémoration organisée par le Réseau d'Actions contre l'Antisémitisme et tous les Racismes (RAAR), comme des militant.es du combat du peuple ukrainien et de la mémoire des génocides arménien et tutsi. Pour que la mémoire des combat-tant.es juif/ves de Varsovie continue d'inspirer nos combats contre tous les racismes

Crise politique, crise de régime : quelle alternative ?

Le double refus du conseil constitutionnel de bloquer la contre-réforme des retraites et de rendre possible le référendum d'initiative partagée (RIP), aussi révoltant soit-il eu égard à la démocratie, ne doit pas surprendre.

Le conseil constitutionnel n'est qu'un outil de conformité avec la constitution autoritaire et quasi-monarchique de la V^e république, et rien d'autre.

Et en entérinant cette contre-réforme, il valide les inégalités entre femmes et hommes, et entre salarié-es.

Mais son refus ne peut effacer la réalité des trois mois de mobilisation populaire comme on n'en avait pas vu depuis plusieurs décennies. Une mobilisation unitaire, puissante et profonde, ancrée dans les territoires et soutenue massivement par l'opinion publique.

Rendue possible par le maintien sans faille de l'intersyndicale, cette mobilisation a fait la preuve de la possibilité d'articuler l'unité et la radicalité (grèves reconductibles, multiples actions de blocage... etc).

Même si cela n'a pas suffi, cette mobilisation a aussi révélé autre chose :

- non seulement l'exigence du retrait du projet mais aussi les aspirations à l'égalité et à la dignité, au partage des richesses, au lien entre sens du travail-qualité de vie-écologie-temps libéré, au changement de société ;
- sur le plan politique, l'isolement de ce pouvoir dont la contre-réforme est totalement rejetée dans le monde du travail et dans la jeunesse, et n'a de soutien que chez les élites, le patronat et l'électorat de droite.

Mais ce pouvoir n'est pas seulement isolé : il n'a plus de majorité, il est discrédité, rejeté comme jamais. Incapable de convaincre après avoir multiplié les mensonges et manœuvre avec le 49.3 pour ne pas soumettre son projet au vote de l'assemblée, il a renoué en plus avec les provocations et les violences policières inadmissibles au point d'être condamnées sur le plan international.

Voilà pourquoi on peut parler de crise politique.

Mais pas seulement : en effet, la mobilisation a mis à nu le caractère ultra-autoritaire du régime de la V^e république et une démocratie représentative discréditée et à bout de souffle.

Voilà pourquoi s'ajoute à la crise politique une crise de régime : ce qui est à l'ordre du jour, sur le plan politique, c'est la nécessité urgente d'une alternative au régime de la V^e république et de sa constitution, la plus autoritaire d'Europe.

Nous proposons d'ouvrir ce débat de fond, un débat populaire et citoyen qui concerne toutes et tous et ne peut donc être confisqué par des spécialistes auto-proclamés.

Nous proposons dans ce débat l'ouverture d'un processus constituant, non pour améliorer la V^e république, mais pour la remplacer par une VI^e république sur des bases alternatives : celles d'une république démocratique et autogérée, écologique, féministe et sociale, pour le partage des richesses, l'égalité des droits effective, un autre rapport au monde que celui de la domination, de la guerre et du néo-colonialisme qui sont aussi les caractéristiques de ce régime !

